

**CONVOCAATION**  
**AU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**MARDI 2 AVRIL 2024**

**à 20 h**

**Maison des Familles**

La séance du Conseil Municipal se tiendra avec public. Cette réunion sera retransmise par vidéo sur le site internet de la Ville.



Olivier TRAYAUX

Maire de Sucy-en-Brie

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024

### ORDRE DU JOUR

- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024
- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LA METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « VIVEZ LES JEUX DE PARIS 2024 DANS VOTRE COMMUNE »
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE POUR LE PROJET MEMORIEL « LE PARCOURS DES HEROS »
- ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE ORONA ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPACE GERARD PHILIPPE
- ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS
- REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2023
- BUDGET PRIMITIF 2024
- SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
- FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024 : TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) ET NON BATIES (TFPNB) ET TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES (THRS)
- AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2022-2025 - OPERATION DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE LA FOSSE ROUGE – ACTUALISATION
- ACCORD TRANSACTIONNEL DANS LE CADRE DU MARCHE EPHEMERE ENTRE LA SOCIETE DADOUN, LA SOCIETE SADEV 94 ET LA VILLE DE SUCY-EN-BRIE
- PRESENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION
- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL
- RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT DES PARCS DE STATIONNEMENT VILLAGE, MARCHE ET MONTALEAU - ANNEE 2022
- AVENANT N°2 A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AYANT POUR OBJET LA GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT EN OUVRAGES POUR LES PARCS DE STATIONNEMENT DU VILLAGE, DU MARCHE ET JEAN-MARIE POIRIER (MONTALEAU) A SUCY-EN-BRIE
- ACQUISITION ET RETROCESSION DU DROIT AU BAIL PORTANT SUR LE LOCAL COMMERCIAL SIS 4 RUE BERTEAUX AFIN DE MAINTENIR UN COMMERCE DE CHOCOLATERIE
- RESTITUTION DE LA COMPETENCE « CIMETIERE » AUX COMMUNES ADHERENTES ET REVISION STATUTAIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP)